

Le Relais Petite Enfance : c'est quoi ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, de soutien, d'informations et de conseils pour les assistant(e)s maternel(le)s et les parents des enfants de 0 à 6 ans.



Permanences

Le Relais Petite Enfance vous reçoit sur rendez-vous ou par téléphone :

MULTI ACCUEIL POM DE REINETTE

200 allée des Charmes
62185 Fréthun

Mardi après-midi

MULTI ACCUEIL POM D'API

1980 rue du Contre Halage
62730 Les Attaques
Jeudi après-midi

COULOGNE

8 rue Louis Denis
62137 Cologne

Lundi après-midi, vendredi après-midi
et 1 samedi matin tous les 2 mois

Contacts

Madame Aurelie LELEUX
Responsable du projet Relais Petite Enfance

06.80.43.59.72
rpe@grandcalais.fr

Communauté d'Agglomération
Grand Calais Terres et Mers
76 Boulevard Gambetta
62100 Calais



Pas de Calais
Le Département



Relais Petite Enfance



Pour les professionnels de la petite enfance
et pour les parents

Informations

Accompagnement

Rencontres et échanges

Service ouvert et gratuit

Realisé par le service Communication de Grand Calais Terres & Mers - © Viseaux par Drazen Zigic, rawpixel.com, pressfoto sur FreePik



POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS



POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S / GARDES À DOMICILE



POUR LES ENFANTS

Le Relais Petite Enfance peut vous:

- **Informér** dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.
- **Accompagner** sur les démarches liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) garde d'enfant à domicile (projet d'accueil, convention collective, contrat de travail, mensualisation) et un soutien dans les démarches administratives (prestations, aides...).
- **Accorder** des temps d'écoute pour des questions concernant votre enfant.
- **Ecouter et accompagner** dans la relation parents/enfants/professionnel(les).

Le Relais Petite Enfance peut vous:

- **Informér** sur vos droits et devoirs en tant que salarié du particulier employeur.
- **Accompagner** la professionalisation et l'amélioration des pratiques.
- **Offrir** un lieu d'information, d'échange et d'écoute.
- **Promouvoir** le métier d'assistant(e) maternel(le).

Pour vos enfants, le Relais Petite Enfance met en place:

- **Des ateliers d'éveil** destinés aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile.
- **Des rencontres** avec d'autres adultes et d'autres enfants dans un espace de jeux et de découverte adapté avec pour principal objectif la socialisation de l'enfant.
- **La possibilité de faire de nouvelles expériences** grâce à des activités ludiques et variées.